



Envoyé en préfecture le 12/09/2025

Reçu en préfecture le 12/09/2025

Publié le 12/09/2025

ID : 076-217605575-20250909-00_057_9-DE

SLOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	L'an deux mil vingt cinq Le 09 septembre à 20 heures 30 Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Boris DUBUC, Maire. <u>Etaient présents</u> : DUBUC Boris, BACHELET Jacques, BONFILS Raymond, DAMBRY Christine, DUBOURDONNAY Xavier, Annick GUILLOU, Benoît LUCAS, Jean-Marie NOEL, Gaëlle SPINNER, Sandrine THOREL
DATE D'AFFICHAGE	<u>Etaient absents</u> : Jean-Luc BERTHELOT, Isaline HAMEL <u>Procurations</u> : Philippe DIMARCO donne procuration à Jean-Marie NOEL Cindy MORELLEC donne procuration à Annick GUILLOU Géraldine EUDIER donne procuration à Boris DUBUC Mme Annick GUILLOU a été élue secrétaire de séance.
NOMBRE DE CONSEILLERS	<u>Délib.n°048/2025 : Délibération chèque de MMA pour remboursement d'un sinistre</u> M. le Maire présente au Conseil Municipal un chèque d'un montant de 5391,85 € correspondant à l'accident survenu le 11 juin 2024 sur la RD982 et ayant causé des dommages : panneau auto relevable cassé, remplacement d'un mat d'un éclairage public, remplacement d'un arbre, fourniture et pose d'un bordure de trottoir
EN EXERCICE 15 PRESENTS : 10 VOTANTS : 13	Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par : Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0
PROCURATIONS : 3 OBJET :	<ul style="list-style-type: none">• D'accepter le chèque de remboursement• Autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Boris DUBUC.